

## Mon enfant a-t-il besoin d'un entraînement pédagogique visuel pour enfants aveugles ou malvoyants ?

Vous pouvez y répondre en vous posant les questions suivantes :

- Votre enfant ne réagit-il pas à la lumière ?
- Est-il fortement ébloui à la lumière ?
- Votre enfant ne vous regarde pas, ne rit pas ?
- Est-ce qu'il se cogne ou tombe souvent ?
- N'a-t-il pas envie de s'amuser avec d'autres enfants ?
- Votre enfant n'attrape pas les objets/jouets ?
- Louche-t-il ou a-t-il les yeux qui tremblent ?
- Remarquez-vous qu'il adopte une position anormale de sa tête ou de son corps ?
- Est-ce qu'il plisse souvent les yeux ?
- Regarde-t-il les livres de très près ?

## Quels enfants ont droit à une éducation précoce spécialisée ?

- Les enfants malvoyants ou aveugles, depuis la naissance jusqu'à l'âge de sept ans au maximum.
- Ceci est aussi valable pour les enfants ayant également un autre retard ou handicap.
- Notre institution prend en charge toutes les familles domiciliées dans le canton de Berne ainsi que les familles vivant dans les communes alémaniques des cantons de Fribourg et Valais.



## Nos prestations

L'éducation précoce spécialisée se pratique dans l'environnement habituel de votre enfant.

- Soutien de l'enfant dans son développement visuel et optimisation de son potentiel dans le but de favoriser son autonomie dans la vie de tous les jours.
- Soutien dans le cas d'une thérapie de l'occlusion de l'oeil dominant.
- Apprentissage des bases de l'orientation et mobilité ainsi que des notions dans les activités de la vie journalière afin d'augmenter son autonomie.
- Développement pédagogique global de la perception, du mouvement, de la pensée, du langage et du jeu etc.
- Initiation aux moyens auxiliaires et entraînement avec ceux-ci.
- Évaluation de la fonction visuelle à travers des observations et des tests.
- Information et soutien de sa famille et collaboration avec elle dans son parcours éducatif.
- Collaboration et communication avec les différents intervenants auprès de l'enfant.



## Financement

L'éducation précoce pour enfants en situation de handicap visuel est prise en charge par le canton. Par conséquent, cette offre est mise gratuitement à votre disposition.

## Contact

Madame

Isabelle Bobst

Responsable éducation précoce spécialisée

Direct: +41 79 865 46 80

i.bobst@blindenschule.ch

Secrétariat: +41 31 910 25 16



**Blindenschule Zollikofen**

Kompetenzzentrum für Sehförderung

ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE



**pour enfants aveugles et  
malvoyants**

Kirchlindachstrasse 49 · CH-3052 Zollikofen

www.blindenschule.ch · sekretariat@blindenschule.ch

Telefon +41 31 910 25 16 · IBAN: CH03 0900 0000 3000 0974 3